

Logement certifié

Rue : Chemin du Calvaire n° : 22 boîte : 243

CP : 4960 Localité : Bevercé

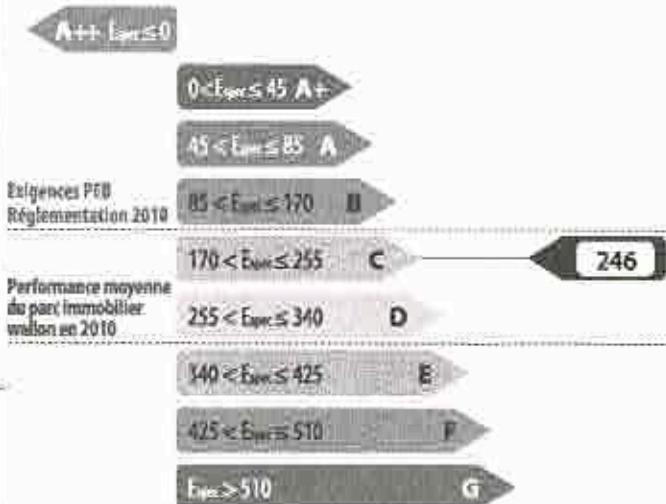
Certifié comme : Maison unifamiliale

Date de construction : Inconnue



Performance énergétique

'a consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de 12 827 kWh/an

Surface de plancher chauffé : 52 m²Consommation spécifique d'énergie primaire : 246 kWh/m².an

Indicateurs spécifiques

Besoins en chaleur du logement

 excessifs élevés moyens faibles minimes

Performance des installations de chauffage

 médiocre insuffisante satisfaisante bonne excellente

Performance des installations d'eau chaude sanitaire

 médiocre insuffisante satisfaisante bonne excellente

Système de ventilation

 absent très partiel partiel incomplet complet

Utilisation d'énergies renouvelables

 sol. therm. sol. photovolt. biomasse pompe à chaleur géothermie

Certificateur agréé n° CERTIF-P2-02199

Nom / Prénom : ONORATO Kevin

Adresse : Rue Haute Vaulx

n° : 12

CP : 4960 Localité : MALMEDY

Pays : Belgique

Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatif à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole 16-sept.-2019, Version du logiciel de calcul 3.1.2.

Date : 16/03/2021

Signature :



Le certificat PEB fournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées lors de la visite du bâtiment.

Ce document est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de ses indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaire) devront y être mentionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui mentionnera cette formalité.

Pour de plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie.wallonie.be